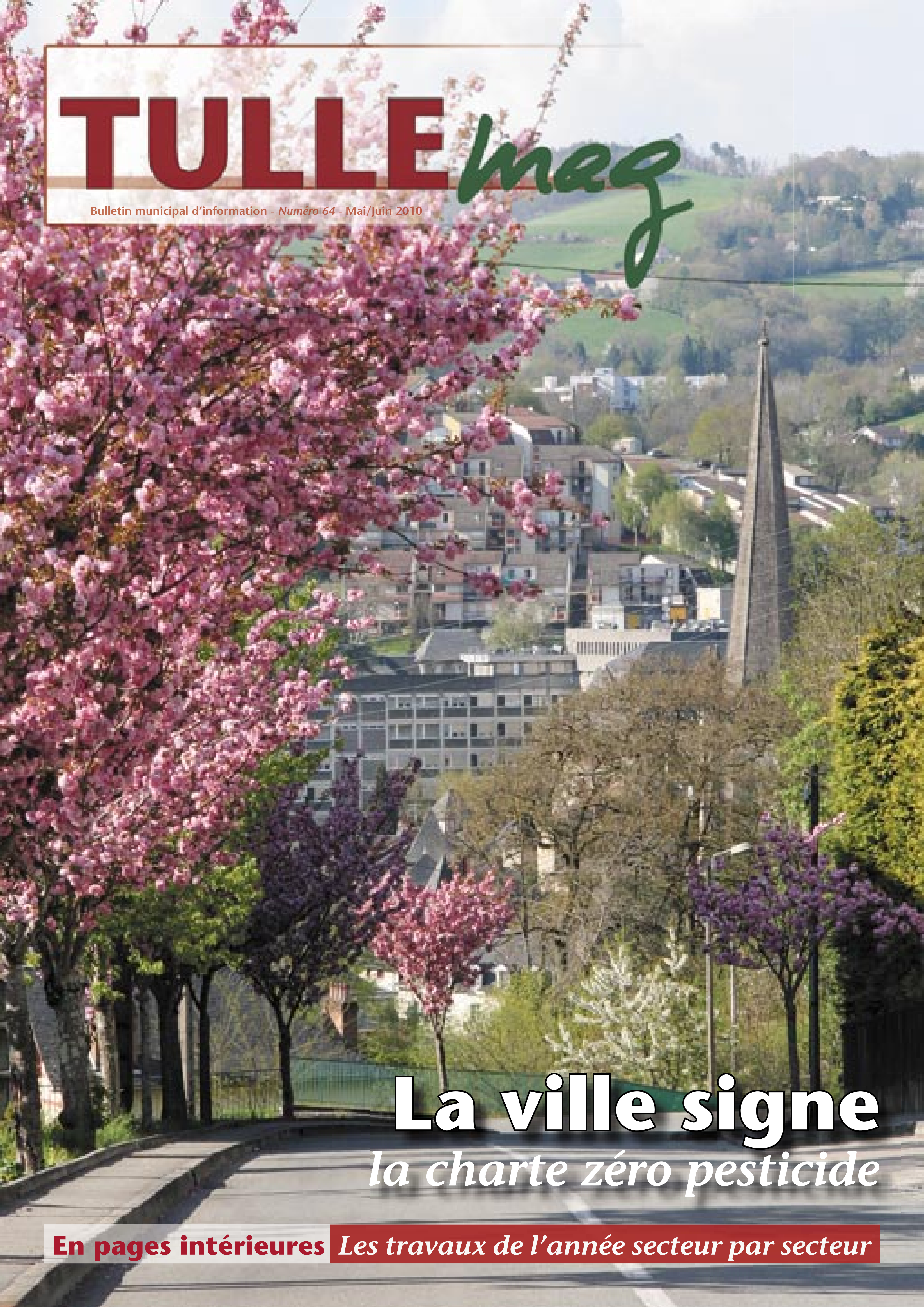


TULLE mag
Bulletin municipal d'information - Numéro 64 - Mai/Juin 2010
La ville signe
la charte zéro pesticide
En pages intérieures Les travaux de l'année secteur par secteur



La ville *en blanc et bleu*

Propos recueillis auprès d'un spectateur averti et conquis.

Sais-tu, Tulle mag, que l'on peut évaluer le nombre de spectateurs d'un stade, simplement en regardant le nombre de personnes debout devant la main courante ? Dimanche c'était fabuleux !

Dès le début, les festivités donnent un air de fête. Dans le public, je sens la tension qui monte.

Les deux équipes entrent.

Il y a mobilisation des Tullistes et des Bergeracois. Vraiment, à eux aussi il faut tirer le chapeau. Pendant tout le match ils ne vont jamais abdiquer et ils se battront jusqu'au bout.

Le Tulliste est un public connaisseur. Quoiqu' il arrive, il reste rivé sur la qualité du match et même une mi-temps brésilienne n'arrivera pas à le déconcentrer.

Le match est beau.

A la fin les spectateurs sont restés longtemps pour rendre hommage aux deux équipes.

Moi je suis parti. Mais il semblerait que la fête se soit prolongée très tard dans la Nuit. C'est ce que l'on m'a dit.

Photos Agnès Gaudin





Sommaire


Photo fournie

Une ville pour tout le monde

Suppression de 200 places de stationnement dans l'avenue Victor Hugo ! Cette idée invraisemblable s'est pourtant propagée comme une traînée de poudre, le mois dernier.

Heureusement, une seconde réunion publique sur le futur plan de déplacements urbains organisée à l'initiative de la mairie, et à laquelle chaque commerçant de l'avenue Victor Hugo a été personnellement invité, a permis de remettre les choses à l'endroit.

Il a été convenu de mettre en place un groupe de travail réunissant des représentants des commerçants, des usagers et de la ville pour définir ensemble les évolutions à prévoir dans les 5 à 10 ans qui viennent. Les impératifs des commerçants seront pris en compte ; les besoins des piétons, des cyclistes, les attentes des automobilistes, des habitants et des consommateurs aussi. Car la ville est à tout le monde, doit être à tout le monde.

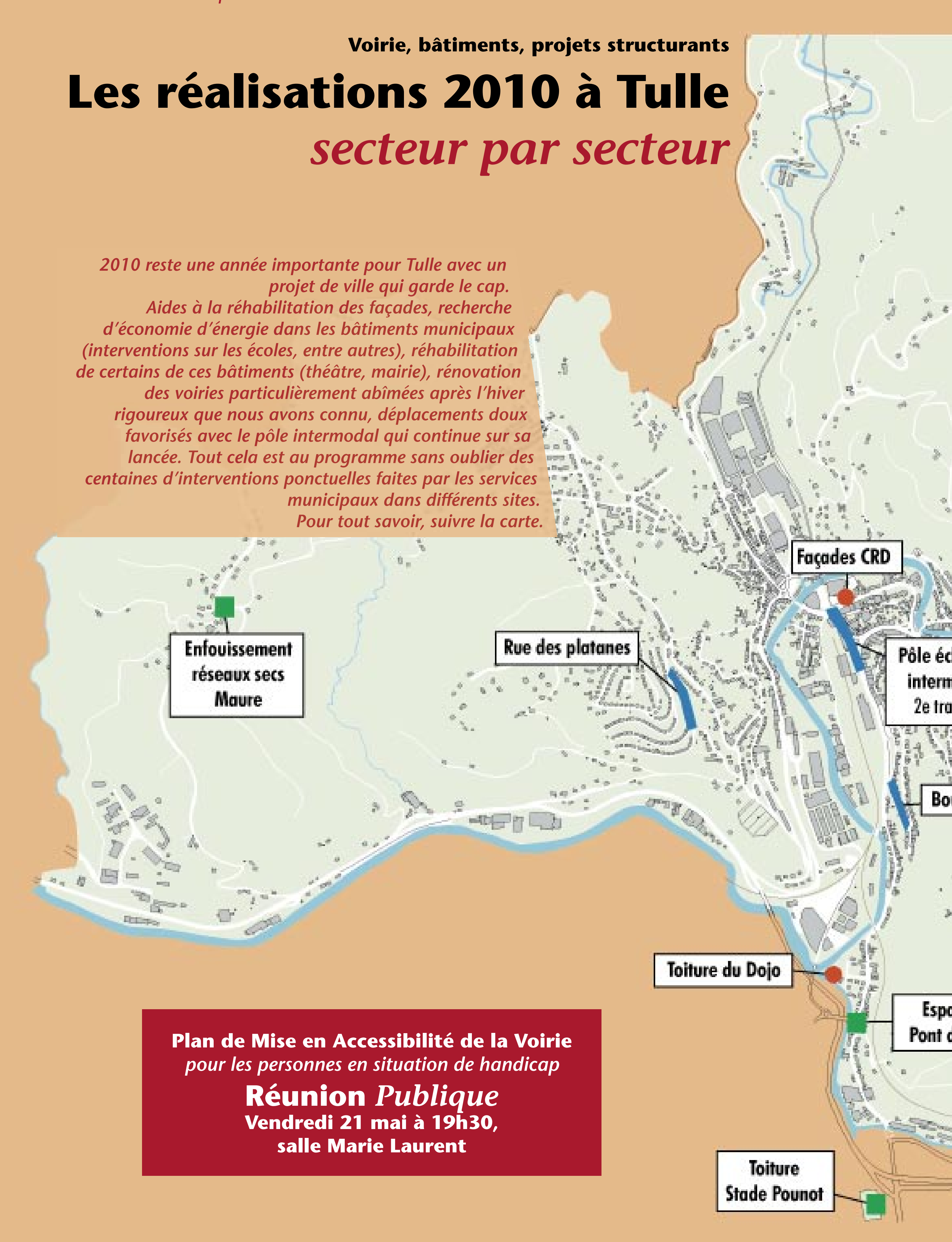
La vitalité du commerce local a toujours été, reste et restera une des priorités de la municipalité de Tulle ! C'est une des conditions essentielles de l'attractivité de notre ville. Ce n'est pas la seule. Les grandes surfaces de la périphérie, les marchés, les services publics, les activités de toutes natures et les différentes formes d'habitat doivent également obtenir une juste place. Entre les exigences des uns et des autres, l'équilibre dans le partage de l'espace public est forcément difficile à trouver.

Accompagner les évolutions, et autant que possible les anticiper, est une nécessité. Car figer la ville, c'est la condamner à une mort lente. Tulle a pris du retard. Il s'agit de le rattraper.

C'est pour cela qu'une navette entre la gare et l'hôpital sera mise en service à l'automne. Pour cela aussi que des ronds-points seront créés le mois prochain au pont de la Barrière et au pont de la Pierre. Pour cela encore que le quartier de la gare est en train d'être transformé et qu'un cheminement sera aménagé le long de la Corrèze, depuis le pont des Carmes jusqu'à l'Auzelou. Pour cela toujours qu'une place sera faite aux vélos dans l'avenue Victor-Hugo et que la vitesse des voitures y sera limitée à 30 km/h.

D'autres améliorations seront à inventer. Pour que la ville de Tulle soit encore plus accueillante et agréable pour tout le monde.

Bernard COMBES
Maire de Tulle



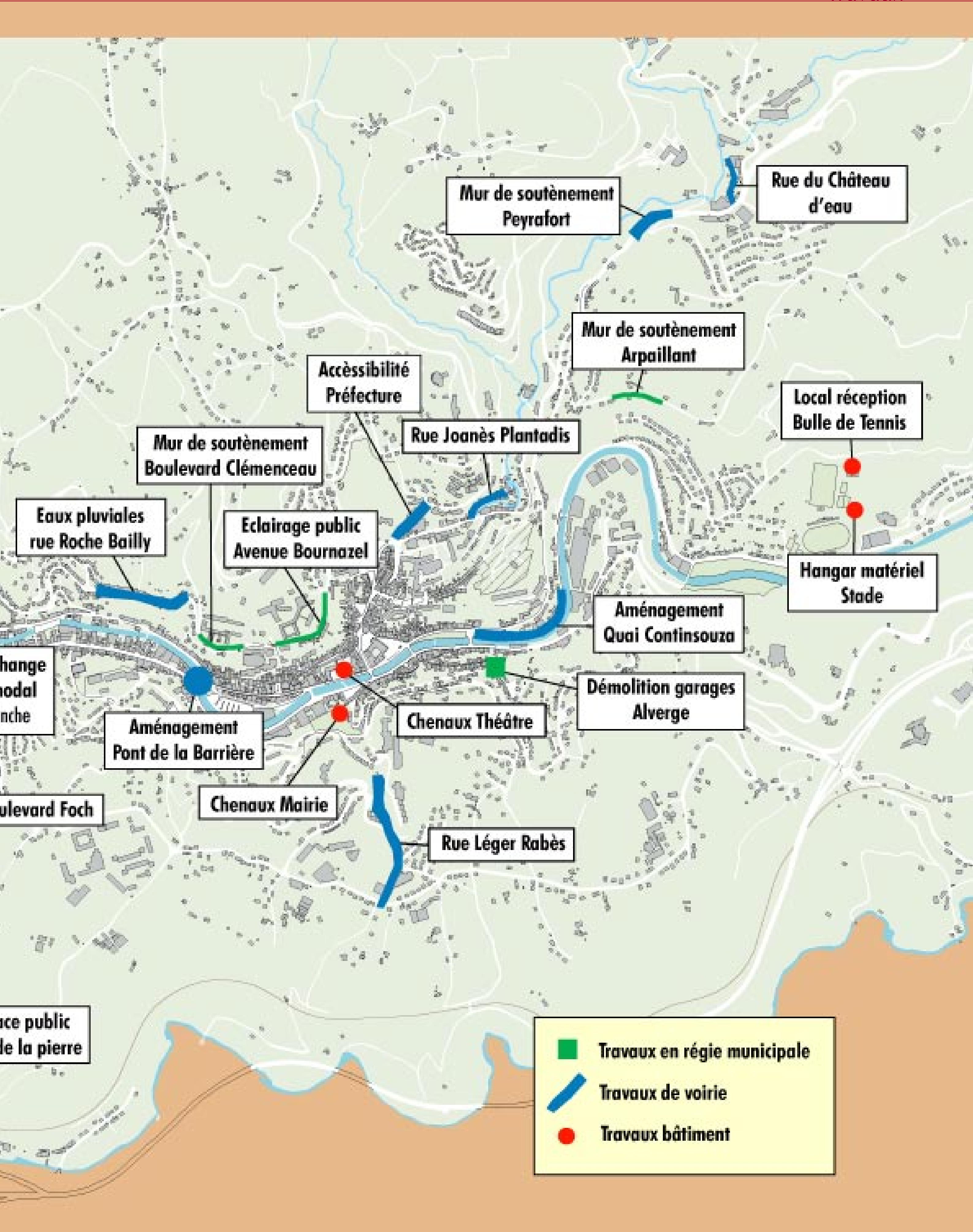
Voirie, bâtiments, projets structurants

Les réalisations 2010 à Tulle *secteur par secteur*

2010 reste une année importante pour Tulle avec un projet de ville qui garde le cap. Aides à la réhabilitation des façades, recherche d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux (interventions sur les écoles, entre autres), réhabilitation de certains de ces bâtiments (théâtre, mairie), rénovation des voiries particulièrement abîmées après l'hiver rigoureux que nous avons connu, déplacements doux favorisés avec le pôle intermodal qui continue sur sa lancée. Tout cela est au programme sans oublier des centaines d'interventions ponctuelles faites par les services municipaux dans différents sites. Pour tout savoir, suivre la carte.

Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie
pour les personnes en situation de handicap

Réunion *Publique*
Vendredi 21 mai à 19h30,
salle Marie Laurent



Mur de soutènement Peyrafort
Rue du Château d'eau
Mur de soutènement Arpaillant
Accèssibilité Préfecture
Local réception Bulle de Tennis
Rue Joanès Plantadis
Mur de soutènement Boulevard Clémenceau
Eaux pluviales rue Roche Bailly
Eclairage public Avenue Bournazel
Hangar matériel Stade
Aménagement Quai Continsouza
hange
odal
nche
Démolition garages Alverge
Aménagement Pont de la Barrière
Chenaux Théâtre
ulevard Foch
Chenaux Mairie
Rue Léger Rabès
ace public
le la pierre
Travaux en régie municipale
Travaux de voirie
Travaux bâtiment

Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie

Réunion *Publique*

Vendredi 21 mai à 19h30

Salle Marie Laurent

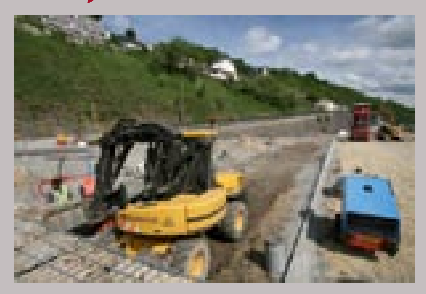
La loi Handicap de 2005 impose aux communes d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAMV). Ce PAMV doit faire partie intégrante du plan de déplacements urbains (PDU).

A Tulle, les élus ont demandé au cabinet Egis qui a travaillé sur le Plan de Déplacement de la ville d'établir un diagnostic de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. La ville de son côté travaille actuellement sur les priorités et les propositions d'aménagement.

Avant les choix définitifs, une réunion publique est donc programmée qui associe la population et toutes les associations représentant les personnes handicapées.

Pôle intermodal

Ça avance *toujours et bien*



Au cours de ces deux mois de mai et juin, les travaux de réalisation du Pôle intermodal vont s'accentuer. Tous les réseaux seront terminés début mai, ainsi que les gabions et la piste cyclable. La voirie suit son cours. Les structures et bordures de la voie de la gare routière, du parking et l'avenue Winston Churchill se terminent. Dans la foulée, les travaux démarreront sur la partie allant du boulevard Foch à l'avenue Lucien Sampaix. Les enrobés et le traitement devraient avoir lieu dans le courant des mois de juin ou juillet.



Opération façades *quai de Rigny*



Sur ce linéaire important de la ville, près d'une trentaine de façades sont concernées par l'opération façades plus. Les propriétaires ont été contactés par le service de l'Urbanisme afin de leur rappeler l'obligation faite sur ce périmètre, et pour les renseigner sur les aides importantes (jusqu'à 70%) qui leur seront apportées par la Ville et le Conseil Général de la Corrèze.

Service de l'Urbanisme de la ville de Tulle
urbanisme@ville-tulle.fr – 05 55 21 77 06/07

Des lycéens de Savigny à Tulle *pour un travail sur la mémoire*



Photo JP Valadour

Vendredi 2 avril des lycéens, des professeurs ainsi que des élus de Savigny sont venus à Tulle afin d'être au plus près du drame du 9 juin 1944. Les élèves se sont recueillis à Cueille sur la stèle des Martyrs et sont également rendus à Clergoux et Vitrac, hauts lieux de la Résistance puis à à Oradour sur Glane.

Le Centre Communal d'Action Sociale
loue des garages avenue Raymond Poincaré
Pour tous renseignements – CCAS – 25 quai Gabriel Péri – 05 55 21 73 33

Différents lieux sportifs *équipés de défibrillateurs*

avec le partenariat de Groupama



Le réseau Groupama de Corrèze s'engage régulièrement pour la formation des concitoyens aux gestes qui sauvent. Dans un contexte de sensibilisation aux gestes de premiers secours, Groupama veut favoriser l'information et la formation du grand public, des responsables d'associations et d'élus, en organisant notamment des week-ends citoyens en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers et la société Laerdal Médical.

Parallèlement, Groupama a également facilité l'équipement de 200 défibrillateurs pour de nombreuses communes de Corrèze, permettant au plus grand nombre d'agir en cas d'arrêt cardiaque et de sauver des vies. Ainsi, le 29 avril dernier, Groupama a-t-il offert à la ville de Tulle quatre défibrillateurs qui vont être installés sur quatre équipements sportifs de la ville : à l'accueil du Centre Culturel et Sportif, au Dojo, au stade Alexandre Cueille et au gymnase Victor Hugo.

Alerter, masser, défibriller sont les 3 gestes qui sauvent a rappelé Guy Bernardi, tandis que Marie-Louise Claval, Présidente de la Caisse Locale Groupama du Pays de Tulle remettait officiellement l'équipement à Bernard Combes.

Rappelons qu'un partenariat régulier se fait entre Groupama et les pompiers de Tulle, notamment pour la formation.

Chaque année, environ 60 000 français décèdent d'un arrêt cardiaque. L'urgence ne laisse que 3 à 5 minutes pour agir. En France, les chances de survie n'excèdent pas 2 %, contre 30 à 50 % aux Etats-Unis, où les défibrillateurs sont largement diffusés et la population formée aux gestes de survie. Seuls 8 % des français sont formés aux gestes de premiers secours. La formation permet de porter à 40 % les chances de survie.



Prévention *addictions*

Avec le commissariat de police

Lydie Champeaut et Alain Lacombe sont policiers formateurs anti-drogue au commissariat de Tulle. Leur mission est essentiellement une mission de prévention auprès des collèges et lycées, mais également auprès des clubs sportifs. Ils devraient également intervenir dans un avenir proche dans les entreprises du département, aussi bien en direction des employés que des employeurs.

Après une formation spécifique qui leur a permis d'appréhender avec précision toutes les addictions, les processus physiologiques et psychologiques, la composition chimique des drogues quelles qu'elles soient, les étapes des addictions, les deux policiers sont aptes à répondre avec précision à toutes les questions. Ils sont engagés, informatifs et persuasifs pour dissuader quiconque, et notamment les jeunes, de consommer un jour une drogue.

Pour ce qui concerne le sport, comme le précise Alain Lacombe : « les statistiques nous montrent que ce qui était un phénomène « réservé » aux grands clubs est descendu de catégorie et que malheureusement, la consommation de drogue s'est « démocratisée » et touche même les petits clubs. Nous sommes intervenus récemment auprès du District de football de la Corrèze pour sensibiliser les futurs encadrants de jeunes, nous rencontrerons également les dirigeants du District. Nous travaillons en lien avec différents partenaires : la Médecine du travail, la Mutualité française et le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) ».

Prévenir et informer, c'est aussi, pour la Police nationale, l'aide aux victimes, la lutte contre la cybercriminalité, des informations collectives sur la sécurité des seniors ou des personnes vulnérables.

Pour tous renseignements complémentaires : 05 55 21 72 23 – 05 55 21 74 13

Artisanat d'art *et de Produits Régionaux*

Dimanche 27 juin

Quai Baluze

Avec le Lions international au profit d'enfants de familles défavorisées

C'est *la zone*

Episode 4/4 – *Un tour du côté de Tulle-Est*

La zone de Tulle Est profite sans complexe de sa proximité immédiate avec la RN89 et des collines verdoyantes qui la cocoonent gentiment.
Elle accueille des activités de service : la CCI, la Chambre d'agriculture, les pompiers, entre autres.
Son dynamisme est dû également à une activité artisanale et commerciale relativement importante.
Petit tour non exhaustif d'une zone qui compte 110 000 m² de surface commercialisable et 22 lots tous commercialisés et dont les élus souhaitent concrétiser une extension très attendue.


Photo Quatre vents

Hôtel Aurore et Félix Café

Pignons sur nature *et sur zone*


Nathalie Rey, directrice de l'hôtel Aurore et de Félix Café avec Dimitri Falandry, chef nouvellement recruté.

L'hôtel Aurore a ouvert ses portes il y a un peu plus de 8 ans. Le concept est plutôt efficace : un accueil 24h/24 et 7 jours sur 7, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Idéalement situé en bordure de nationale 89, l'hôtel attire principalement les commerciaux qui sillonnent la France mais aussi une clientèle ouvrière. Sur la période estivale, ce sont les familles qui arrivent et bien sûr les festivaliers des Nuits de Nacre chaque mois de septembre.
Jouxtant l'hôtel, le restaurant Félix Café propose depuis peu sa carte. Pour Nathalie Rey directrice de l'infrastructure hôtelière et de la nouvelle partie restauration, cette création était une nécessité. « Pour la clientèle de l'hôtel nous proposions le petit déjeuner, pour le repas du midi elle était souvent obligée de redescendre en ville ; il s'agit de personnes qui sont souvent pressées et nous avons voulu leur apporter un plus réel avec le Félix Café. Ce restaurant ne leur est pas uniquement réservé et déjà des Tullistes, des employés de la CCI sont venus jusqu'à nous. Nous fonctionnons le midi et le soir. Le menu du jour est à 13,80 euros. Il s'agit d'une cuisine traditionnelle concoctée par Dimitri, notre chef embauché à l'ouverture. Le week-end, nous pouvons également ouvrir sur demande.
C'est vrai que la zone sur laquelle nous sommes installés est atypique et que peu d'hôtels Aurore en France peuvent bénéficier d'un environnement aussi préservé, aussi naturel. D'ailleurs pour mieux en profiter nous avons également en projet la création d'une terrasse extérieure ».
Félix Café
05 55 29 95 65 – ht1904@petitdej.com

Menuiserie Meyrignac

En ville *et à la campagne*



Roland Meyrignac, artisan menuisier que l'on ne présente plus, s'est installé sur la zone de Tulle Est en 1984. A l'époque il s'agissait, via des ateliers relais, de faciliter l'arrivée d'activités sur le site artisanal nouvellement aménagé.
300 mètres carrés couverts, une cour extérieure permettent à l'artisan de travailler et de stocker le bois. Ici l'on parle menuiserie traditionnelle et le nez du visiteur se laisse facilement séduire par les bonnes odeurs de sciure qui flottent. Le dit visiteur est également amusé de voir que si l'artisan est connu pour son savoir-faire en matière de réalisation de fenêtres, de parquets, de volets, il peut également travailler des objets plus confidentiels. Ainsi Zad, artiste peintre, vient de lui commander la réalisation des cadres qui protègeront sa prochaine exposition sur le thème des paysages. Et la

ville de Tulle lui a demandé de réaliser un moule des corniches du théâtre dont les chenaux sont actuellement en cours de réhabilitation.
L'entreprise compte 4 ouvriers et une secrétaire. L'artisan a également fait le choix stratégique d'ouvrir un magasin dans le quartier de Souilhac. « Il s'agissait pour nous d'installer en ville l'accueil de l'entreprise ainsi que la partie administrative de notre activité et de proposer un lieu d'exposition. J'aime ce quartier de Souilhac et je souffre vraiment de voir que les commerces disparaissent les uns après les autres. Par contre quel bonheur de savoir qu'un luthier va venir s'installer prochainement ici ! Il est le bienvenu et j'espère que son arrivée ne sera que le début d'un renouveau. Pour revenir à la zone où j'ai installé mon activité, là aussi, je dirais que c'est plutôt idéal. Nous avons un espace de travail et de stockage impensable à trouver en pleine ville. L'environnement est particulièrement agréable et depuis mon arrivée ici, j'étais un des premiers à m'installer, j'ai vu venir la CCI, la Chambre d'agriculture, le SDIS,... Je pense que si l'extension se concrétise, d'autres artisans verront tout l'intérêt de cette zone et souhaiteront s'y installer. Un seul regret pour moi : que le parking ne soit toujours pas matérialisé, comme cela avait été promis. Ce serait bien de le faire. »

... et les enseignes

Cuisine centrale

Socama, ingénierie, *bureaux d'études*

Entreprise mécanique Massoubre, *tournage fraisage*

Teil manutention SARL, *manutention et levage, plates-formes et nacelles élévatrices (vente, location), déménagements industriels et de bureaux*

Delpeyrat Gérard, *radiateurs pour véhicules (vente, pose, réparation)*

CEGELEC Sud-Ouest, *alarmes et surveillance : systèmes (vente, installation)*

EURL Alonso, *mécanique, hydraulique, poids lourds*

SADE CGTH, *travaux publics*

Ateliers protégés du Pays vert

ACMI dépannage informatique, *informatique : éditeurs de logiciels, sociétés de services, internet : création de sites, hébergement*

Bureau d'études Audrerie, *ingénierie, bureaux d'études*

SDIS

Immeuble consulaire du Puy Pinson

Pôle bois

Eurovia

Deux antennes *et près de 200 employés en Corrèze*



De gauche à droite, Nathalie Moneger, secrétaire de direction, Florent Chevallier, chef d'agence, Marc Lyssandre, chef de secteur.

Le Groupe Eurovia Vinci compte 24 254 employés en France et plus de 40 000 dans le monde. Le concepteur de route s'est installé en 1962 à Eyrein puis a choisi la zone Est de Tulle et une installation à Brive en 1990. Il s'agissait de trouver des locaux plus adaptés, plus spacieux et de se rapprocher de pôles urbains plus stratégiques. Pour la grande histoire, Eurovia est issu de plusieurs fusions dont en 1997 celle de Viafrance et de Cochery Bourdin Chaussé. Le groupe emploie 40 000 collaborateurs dans le monde et un peu plus de 24 000 en France, compte 300 agences et filiales travaux et représente 24% du chiffre d'affaire du Groupe Vinci auquel il appartient.
A Tulle, ce sont près de 90 personnes qui sont salariées et 67 à Brive. Pour Florent Chevallier, chef d'agence, la Corrèze revêt plusieurs atouts. « Nous sommes sur une région centrale. Notre volonté de recentrer les agences sur les villes a été porteuse. Nous sommes à proximité d'une part des bassins de vie dont sont issus nos employés mais aussi nous nous rapprochons des chantiers notamment les chantiers d'entretien qui représentent une partie de notre activité. La Corrèze est également stratégique par la présence du lycée bâtiment d'Egletons. Nous n'avons aucun problème de recrutement, contrairement à d'autres départements, et le lycée forme d'excellents techniciens. Notre premier métier est la route et nous travaillons actuellement sur la réalisation du Pôle intermodal de Tulle. Ce chantier est très important pour nous dans un contexte dont on connaît la difficulté».

Vers une extension *de la Zone*



La ville, avec la Semabl, travaille à l'extension de la zone de Tulle est. Entre 3 et 5 hectares pourront y être consacrés. Les propriétaires des terrains sont contactés pour définir les modalités et les conditions de cession. Déjà plusieurs entreprises à caractère commercial et de service ont manifesté le souhait de s'installer ici. La volonté est également de proposer ici des bâtiments qui s'intègrent harmonieusement dans un environnement naturel qui doit rester préservé.

Le haut débit pour tous, *le Limousin exemplaire*

Le haut débit pour tous en Corrèze et dans toute la Région Limousin est une réalité. 99% de la population, 100 % des entreprises y ont accès. 90 millions d'euros ont été investis pour cela, 45% issus des collectivités et 55% issu d'Axione, opérateur d'opérateurs en charge depuis 2005 du déploiement, de l'adaptation et de la maintenance des structures.

Le haut débit pour tous en Corrèze et dans l'ensemble de la Région Limousin est même plutôt exemplaire comme le souligne Frédéric Bordes, directeur d'Axione. « C'est le seul projet de cet envergure au niveau national. Le Limousin n'a pas à rougir bien au contraire. Au départ l'ambition des collectivités était d'atteindre 96% de couverture, nous en sommes aujourd'hui à plus de 99%. Axione a apporté plus de 50 millions pour concrétiser cette ambition légitime des collectivités.

Si le Haut débit est accessible à tous, si Axione a permis que tous les opérateurs soient présents sur le territoire, les particuliers doivent cependant comprendre que certaines démarches pour accéder au haut débit sont incontournables, au même titre qu'il faut en faire pour un raccordement électrique ou au gaz pour sa maison. Aujourd'hui toutes les zones artisanales et industrielles ont accès au haut débit de même que les particuliers.



Sur le salon des communes qui s'est déroulé à Brive en avril dernier, Axione était présent auprès des élus. Ici Frédéric Bordes, directeur entouré d'Isabelle Filloux chargée de développement local et Amélie Lagneaux, stagiaire chez Axione.

Pour chacun d'eux une solution adaptée existe. Cette solution peut passer par l'ADSL, le satellite ou le Wimax et pour un coût qui oscille entre 25 et 34 euros ; c'est donc très abordable.

Il faut aussi préciser que chaque opérateur qui s'est installé en Limousin a créé de l'emploi, une bonne centaine d'emplois en tout. Et, de façon logique, le haut débit a permis à des entreprises de rester ici, et à de nouvelles entreprises de venir s'installer en Limousin. Il convient cependant de rester très vigilant et j'avertis régulièrement les parlementaires de la Région en ce sens. Une nouvelle fracture numérique peut se profiler si l'on n'y prend garde avec la mise en place du plan numérique 2012 lié au grand emprunt. Il faut être présents dans les comités qui vont décider de la répartition de la anne, il faut que l'élu reste également force de propositions ».

Politique touristique intercommunale *C'est parti !*



Vitesse de croisière en vu pour la politique touristique de la ville qui s'inscrit de plain-pied dans la politique touristique intercommunale qui elle-même entre dans le cadre d'une politique départementale ambitieuse, chacun étant convaincu que le développement du tourisme est d'abord vecteur de développement économique.

En janvier 2009, la communauté de communes a pris la compétence tourisme. Un an après c'est l'Office intercommunal qui est créé : la professionnalisation est là. Un directrice est recrutée dans la foulée, Anne Ferret.

Le développement du tourisme à Tulle est un axe prépondérant du projet de ville. Jacques Virefléau conseiller municipal en charge du tourisme à la ville et délégué communautaire dresse les actions propres à Tulle pour cette année 2010. « Les actions intercommunales et donc les actions villes sont en phase avec le schéma départemental. Plusieurs axes vont être particulièrement développés dont la filière verte, avec notamment la valorisation des chemins de randonnées, le développement et la valorisation du tourisme urbain et du tourisme culturel,

ainsi que la création de produits de développement touristique. Avec la taxe de séjour qui est maintenant effective, nous mettons en place une « carte d'hôtes » qui va permettre au touriste qui vient ici de bénéficier de tarifs préférentiels sur tout le territoire.
Des commissions spécifiques ont été créées dont une pour travailler sur la problématique de l'hébergement et une sur la commercialisation et la communication.
Les animations restent propres à chaque commune organisatrice et seront soutenues par l'Office intercommunal. Pour Tulle, cet été devrait être très fort. Après le marché aux fleurs qui a lieu ce 9 mai, nous proposerons les nocturnes du patrimoine, des balades contées, une foire de l'artisanat d'art, un marché de producteurs de pays avec les Nuits de Nacre, des visites régulières du centre ancien de Tulle 2 fois par semaine et nous organisons pour la première fois une foire au gras en novembre avec toujours la volonté de valoriser notre patrimoine et les différents savoir-faire d'ici ».


Photo KCT

Commerce, une petite nouvelle

Atelier de Toua

des objets et des couleurs



Depuis ce début de mois de mai, fleurit une nouvelle boutique dans le haut de l'avenue du Général de Gaulle. L'atelier de Toua, proposé par Françoise Lacomme est un endroit chaleureux aux couleurs acidulées et toniques où l'on trouve des produits d'artisans créateurs, des œuvres d'artistes très originales issus de produits recyclés : passoire-pendules, moules à gâteaux-pendules, mais aussi mobilier créé à partir de matériaux recyclés, mobilier relooké, petits objets venus d'Afrique, travaillés également à partir de matériaux recyclés. La commerçante propose également des consultations en décoration.
De nombreux créateurs sont présents dans l'atelier de Toua dont Tokoto, Fifi la ferraille et cet été, Sumaï, déjà venue plusieurs fois à Tulle, qui présentera ses nouvelles créations. Françoise Lacomme souhaite accueillir d'autres artistes.
Après un cursus dans les Beaux-Arts et un parcours itinérant qui va la conduire en Normandie, à Toulouse, dans le Lot et en Afrique, Françoise Lacomme a choisi la Corrèze pour concrétiser son entreprise. Son projet s'est construit sur le long terme, a été mûrement réfléchi, avec le soutien constant de la ville, son service développement économique, du pôle local d'accueil du Pays de Tulle, de la Région et du Département, et de l'accompagnement Pivoine du plateau de Millevaches et des organismes consulaires.
L'atelier de Toua est ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
09 81 71 61 11 – 06 58 68 56 19 – www.atelier-de-toua.com

Vive

la Saint Clair !



Le joli mois de mai à Tulle amène avec lui le traditionnel et chatoyant cortège de manèges de la Saint Clair. A chaque fois, dans les écoles, dans les collèges, les lycées, tout un petit monde piaffe. Les enseignants le confirment : difficile de maintenir l'attention longtemps dans cette période quand en plus, le temps est beau, les fenêtres ouvertes et que les flonflons de la fête montent jusqu'à nous.
Les premiers forains arriveront à Tulle le 10 mai, amenant avec eux les rires des enfants, les odeurs de pomme d'api et les hurlements de terreur de l'extasie. Frank Rey fait partie de la grande famille foraine. Comme les trois quart des forains, le métier se perpétue de père en fils ou de mère en fille. « Il arrive que des gens de l'extérieur s'installent mais c'est plutôt rare. J'ai deux manèges destinés aux jeunes enfants. Peut-être que mes filles reprendront l'activité après moi, mais je ne peux pas l'affirmer. Pour être toujours plus attractif, chaque année nous adaptons les manèges. Ainsi, moi je passe de l'image de Mickey à celle de Dora l'exploratrice ou celle de Spiderman, très en vogue chez les petits. Nous tournons pratiquement 11 mois sur 12. L'hiver, nous restons sur les régions du sud, notamment du côté de Biarritz où pas mal de fêtes sont proposées pour Noël. L'année dernière a été catastrophique pour nous. Souvenez-vous de la météo : 6 mois de pluie ! Cette année a mieux démarré et j'espère que nous aurons grand soleil à Tulle. Votre ville est une de celle que je préfère. Nous sommes toujours très bien accueillis. On finit par connaître les gens et c'est un plaisir de revenir. Avec Pascal Bourdens et Bruno Croizillat, forain qui habite à Brive, nous organisons plusieurs événements dont le feu d'artifice et les journées demi-tarifs.
Bonne fêtes de Saint Clair à tous les Tullistes et amusez-vous bien ! »

Professionnalisme et qualité de l'accueil *à préserver pour nos enfants*

Jeudi 8 avril, pratiquement 100% des crèches françaises ont fermé leurs portes pour protester contre le décret de la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.
La Maison des Enfants de Tulle s'est associée à ce mouvement de grève afin de lutter contre la mise en place de nouvelles dispositions dont le seul but est l'économie budgétaire. Les conséquences concrètes de ce décret sont la baisse de la qualité des accueils, une dégradation des dispositifs existants, la baisse significative du niveau d'encadrement en crèche et chez les assistantes maternelles et la professionnalisation des intervenants qui ne sera désormais plus garantie.


Point presse avec Bernard Combes, Pierrette Dézier, Michelle Peyraud, directrice du CCAS, Odile Bourgeois, directrice de la Maison des enfants, Christiane Arnoult, responsable de la crèche collective

Lors d'une conférence de presse, les élus de Tulle, Bernard Combes et Pierrette Dézier avec les directrices de la Maison des enfants, ont souhaité faire le point sur le sujet et exprimer leurs inquiétudes. Pour le maire et le maire adjoint, il s'agit d'affirmer leur soutien aux familles, légitimement inquiètes et qui veulent savoir comment leurs enfants seront accueillis et encadrés demain. Il s'agit aussi de soutenir le service public, une fois de plus mis à mal et le personnel de la Maison des Enfants. Bernard Combes l'a précisé : « Une crèche n'est pas un taux de remplissage et c'est une erreur extrême, dans le pays qui est le nôtre et qui connaît le plus fort taux de natalité européen, de vouloir réduire ainsi la qualité d'accueil de la petite enfance. A Tulle, nous resterons vigilants et je tiens à préciser que pour nous, la professionnalisation est essentielle et qu'à la Maison des Enfants nous sommes au-delà des 50% de personnel formé et expérimenté exigé par la loi et qui va passer, rappelons-le, à 40%. Cette dérégulation est un danger de plus qui vise entre autres à générer de mauvaises économies mais aussi à supprimer l'accueil des enfants dans les classes maternelles qui elles aussi sont en danger.»
Comme l'a également souligné Pierrette Dézier : « A Tulle, nous avons la chance de travailler avec des personnes qualifiées et extrêmement motivées, formées et nous continuerons à soutenir l'accueil de la petite enfance dans notre ville, qui je le rappelle est un axe fondmatental du projet de ville ».



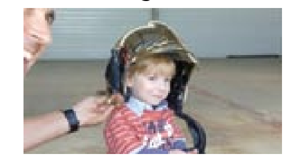
Le décret Nadine Morano *en trois mauvais points*

- Baisse du niveau d'encadrement des enfants en crèche avec la possibilité d'accueillir 20 % d'enfants en plus au-delà de l'agrément au lieu de 10 % actuellement. Chez les assistantes maternelles l'agrément peut également être étendu de 3 à 4 enfants.
- Création de jardins d'éveil pour les 2/3 ans ou l'encadrement serait de 1 adulte pour 12 enfants alors qu'il est actuellement en crèche de 1 adulte pour 8 enfants qui marchent.
- Diminution de la professionnalisation des personnels de crèche qui passe de 50% exigée aujourd'hui à 40%.

Donc… moins de personnel professionnel et plus d'enfants accueillis, l'équation est simple et édifiante.
Question : quelle qualité d'accueil pour nos enfants demain ?


Un premier groupe d'enfants de l'accueil collectif s'est rendu à la caserne de Tulle, accueillis par l'adjudant chef, Jean Luc Baussière et le major Ange Guegen.

L'association « Les souffleurs de Rêves » a été créée en juin 2003 grâce à la mobilisation des parents et des professionnels de la Maison Des Enfants qui souhaitent contribuer à améliorer les lieux de vie des petits, apporter un soutien à l'équipe pédagogique dans la réalisation de projets et favoriser les liens entre parents et professionnels.
Cette année le bureau a proposé une visite au centre d'incendie et de secours de Tulle, pour les enfants de l'accueil collectif et les enfants de l'accueil familial. Près de 50 enfants vont pouvoir découvrir les camions rouges des pompiers, entendre leurs sirènes, voir l'uniforme et le casque, mais aussi être initiés au danger du feu.



Arrêtons d'encombrer !

Convenons-en ensemble, il y a plus belles images de notre ville à montrer que celles que vous découvrez sur cette page.
Convenons-en ensemble, il y a comportement plus citoyen que celui d'abandonner sans scrupule son vieil aspirateur, ou tout autre objet n'ayant plus d'utilité ou étant cassé, sur un coin de trottoir.
Il y a plus citoyen et surtout il y a plus malin.
Petite démonstration à l'usage du paresseux.

Mon vieil aspirateur – celui dont je viens de parler – m'a lâché. Il me gêne, il m'encombre. Qu'en faire ?
Deux solutions s'offrent à moi.



- Première solution. J'attends le soir. Le moment propice, je le sais, je l'ai déjà pratiqué, se situe entre 20h et 22h. Les voisins du haut sont occupés à manger et à regarder la télé. Celui du dessous a déjà sorti son chien. J'ouvre la porte le plus doucement possible. Un œil à gauche, un œil à droite. Personne. Je pousse l'objet qui n'est plus de mon désir devant moi. Bon sang qu'il est lourd. Je descends les escaliers sans bruit. Premier palier. Je souffle. Je me dis : « c'est vrai que c'est encombrant un encombrant ». Deuxième palier. Un coup au cœur ! J'ai cru que monsieur P. qui ne sort jamais allait faire une balade nocturne… Fausse alerte. J'attends. J'ai le cœur qui bat. Tout redevient silencieux, je continue. Bon, maintenant aller chercher ma voiture. Impensable, évidemment, de laisser mon vieil aspirateur qui ne sert plus à rien sur MON trottoir ! Y'a des limites tout de même.
Mes clés ? Où sont mes clés ?! Je les ai oubliées. Je remonte. Encore un coup au cœur : le chien des voisins du dessous m'a entendu et aboie comme un dératé. J'ouvre la porte. Voilà ces satanés clés. C'est plus dur que je croyais. Je redescends les marches quatre à quatre. J'ouvre la porte du garage. Je démarre le moteur. Tous feux éteints, je commence mon tour de ville. Il est 22h30 et j'en ai plein le dos. Je travaille demain, il faudrait bien que je rentre. Ici…? Là… ? Allez, là c'est pas mal. J'ouvre la porte. Ni vu ni connu, je prends l'objet qui n'est plus de mon désir et…. Ah ! Bonsoir monsieur D, bonsoir madame D. Non, rien, rien… Je faisais comme vous, je me promenais. Belle soirée, belle ville, c'est vrai.

- Solution deux. Je consulte ma plaquette « déchetteries, plateforme de compostage » éditée par la communauté de communes. C'est ouvert tous les après-midis et le samedi, toute la journée. Ca tombe bien. Je descends mon aspirateur. Premier étage. Je souffle, c'est vrai que c'est encombrant un encombrant. Mon voisin (celui au chien) qui remonte avec son panier de courses vers son appartement propose de m'aider. Vraiment gentil ce voisin ! Me voilà partant vers Mulatet. Il faut peu de temps. J'arrive. A la grille, Julie est là pour m'accueillir et m'indique la benne à D3E. Je dis adieu à mon aspirateur, un peu ému et je repars. Belle journée. C'est drôle je me sens bien.

L'enlèvement des dépôts sauvages à Tulle coûte chaque année 30 000 euros au contribuable.

Déchetterie
et plateforme de compostage
Mode d'emploi

La déchetterie de Tulle est située sur la Zone industrielle de Mulatet.
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Téléphone 05 55 20 36 85



Les Conditions d'accès

- L'accès est gratuit pour tous les particuliers habitant sur le territoire de la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze. Un justificatif de domicile peut être demandé à l'entrée.
- L'accès est payant pour les professionnels, entreprises, artisans, commerçants, les administrations et pour les collectivités non adhérentes de la Communauté de Communes, les professions libérales...



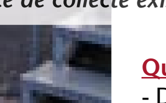
A quoi sert une déchetterie ?

Cet espace aménagé permet aux particuliers et aux entreprises d'apporter les déchets qui ne sont pas collectés par les ordures ménagères. Ces déchets sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement.

Comment utiliser la déchetterie ?

- Trier vos déchets par catégorie en chargeant votre véhicule, le dépôt en sera ensuite plus simple.
- Respecter les consignes de tri données par l'agent d'accueil.





Pourquoi utiliser la déchetterie ?

- En apportant vos déchets à la déchetterie vous permettez leur valorisation par recyclage et l'économie des ressources naturelles. Vous permettez leur élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement, la diminution du tonnage de déchets traités en incinération ainsi que l'éradication des dépôts sauvages.
- Vous contribuez à la préservation de l'environnement. Vous êtes un citoyen responsable.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Un service de collecte existe. Renseignez-vous au 05 55 20 30 19



Que pouvez-vous apporter à la déchetterie ?

- Déchets classiques : végétaux (*), ferrailles, gravats, encombrants, bois, palettes, plastiques, polystyrène
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) – gros électroménager, écrans, appareils électriques,
- Déchets d'équipements automobiles : huiles de vidange, pneus, batteries.
- Déchets également collectés sur les points de recyclage : emballage, papier, verre, cartons.
- Autres déchets : peintures, phytosanitaires, néons, lampes à décharge, cartouches d'encre, piles, bouchons

(*) Les déchets végétaux sur la plateforme de compostage

Pour vos déchets végétaux, la plateforme de compostage de Saint Mexant est également à votre service
Les Bois Noirs – 05 55 29 48 93 – ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.
La plateforme accepte les tontes, les feuilles, les tailles, les branches de section inférieure à 20 cm.

Métier

Agent d'accueil *en déchetterie*



Julie Benouw a été recrutée par la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze le 1er septembre 2009. Elle est agent d'accueil en déchetterie. C'est avec le sourire qu'elle vous demandera à votre arrivée (si c'est la première fois que vous vous rendez à la déchetterie) un justificatif de domicile. Ensuite Julie vous aiguillera et vous accompagnera dans votre parcours sur le site vers les bennes qui correspondent aux objets que vous apportés : D3E, gravats, électroménager, papier, cartons, bois, végétaux,… La jeune femme est là également pour répondre à toutes vos questions qu'elles concernent le tri ou les filières de recyclage. C'est également elle que vous repérerez trois fois par semaine en ville avec le camion qui récupère les cartons que vous avez soigneusement pliés sur le trottoir. Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, avec une belle énergie, elle saute, elle ramasse, elle remonte.
A Mulatet, quatre agents d'accueils sont alternativement présents pour vous accueillir et vous orienter.

Déchetterie de Tulle
ZI de Mulatet
19000 Tulle
05 55 20 36 85

Déchetterie de Naves
La Coutausse
19460 Naves
05 55 20 30 19

Plateforme de compostage
Les Bois Noirs
19330 Saint Mexant
05 55 29 48 93

Pour la collecte à domicile,
appelez le 05 55 20 75 00

La plaquette « déchetterie et plateforme de compostage » est disponible à la Communauté de Communes Tulle et Coeur de Corrèze (05 55 20 75 00). Ne pas oublier également que la déchetterie de Naves est ouverte tous les jours jusqu'au samedi, sauf le mardi. Et la déchetterie de Mulatet tous les après-midi et le samedi toute la journée.

La ville signe la charte

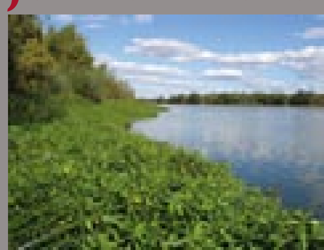
Objectif *zéro pesticide*



Bernard Combes a signé, le 7 avril dernier, une charte qui engage la commune de Tulle à renoncer progressivement à l'usage des pesticides. Cet acte symbolique fort va nécessiter au cours des prochains mois, une évolution des pratiques des services espaces verts, stades et entretien des voiries. Tout cela, bien sûr, pour préserver l'environnement de notre cité et la santé de ses habitants.

A Tulle, nous avons déjà un usage relativement modéré des pesticides. L'emploi d'insecticides est rare. Dans les serres du Chambon, on a recours à ce que l'on appelle la lutte intégrée contre les insectes ravageurs : il s'agit d'apports ciblés d'insectes prédateurs qui se nourrissent par exemple de pucerons.
Le problème se situe donc au niveau des herbicides. Leur suppression, même progressive, n'est pas chose aisée. Pour progresser dans la démarche, la ville a recours aux compétences de Corrèze Environnement et de techniciens de la FREDON Limousin (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).
Un diagnostic des pratiques actuelles a déjà été réalisé. Globalement, Tulle n'est pas si mauvais élève même si des progrès sont à faire pour respecter à la lettre la réglementation en vigueur en matière d'utilisation des produits (équipements de protection, lieux de stockage des produits, périmètres d'épandages, adaptation à la météorologie, …).
Un périmètre pilote a été défini pour expérimenter, dès 2010, des alternatives à l'usage des pesticides : les abords de la Corrèze depuis les stades de La Cible jusqu'à la Place Gambetta ainsi que les écoles primaires de la commune.
Prochainement les services techniques vont faire l'acquisition d'une machine qui permet le désherbage par projection de vapeurs chaudes ; un matériel adapté à l'entretien des espaces minéraux de centre ville.
La démarche devrait se poursuivre en 2011 par une série de formations du personnel et par la mise en œuvre d'un « plan de désherbage ». Il s'agit de créer une cartographie précise de l'ensemble des zones entretenues de la commune afin de planifier et de hiérarchiser les modalités de désherbages par secteur.

La jussie, *je m'en méfie*



La Jussie est une plante amphibie, invasive qui a été introduite sur nos territoires de façon fortuite. Si sa présence est particulièrement notable le long des littoraux notamment dans le nord de la France, le grand sud-ouest et le sud est, les scientifiques notent une nette progression vers le centre de la France.
De la famille des onagracées, cette petite plante à fleurs jaunes et à feuillage en étoile peut atteindre 7 à 10 mm de diamètre et plusieurs mètres de longueur. Elle se reproduit très rapidement par bouturage naturel pour peu qu'elle trouve le terrain qui lui convient : les zones d'eau stagnante ou à faible courant tels que les plans d'eau, les fossés ou les rivières calmes. C'est là où elle va produire les plus grandes nuisances en perturbant la circulation de l'eau, en comblant rapidement le milieu, et en réduisant la mobilité de l'eau. A court terme, elle banalise les paysages, modifie les habitats et provoque la baisse des teneurs en oxygène.
Comment éradiquer la jussie ? Dans le sud-ouest et le sud de la France, il est procédé à des arrachages mécaniques ou par des traitements par herbicides là où elle est très présente. Les espaces naturels à proximité de sa présence font l'objet d'une surveillance constante.
Dans tous les cas d'arrachage, mécanique ou manuel, il faut évidemment ramasser tous les extraits de cette plante qui, nous l'avons vu, se reproduit par bouturage très rapide.
Par précaution, si vous pensez l'avoir repérer, service environnement de la ville de Tulle : 05 55 21 73 00.

Les pesticides sont présents partout dans l'environnement *et dangereux pour la santé*

Ils polluent l'eau des rivières, l'eau de pluie, l'atmosphère, les sols, les organismes vivants. On les retrouve dans les fruits, les légumes, les céréales, les produits d'origine animale, …
Ainsi disséminés, ils engendrent des conséquences néfastes et durables sur la santé humaine et sur la biodiversité.
Ces pollutions sont majoritairement d'origine agricole, mais pas seulement : les communes et les particuliers utilisent également des pesticides. Or, lorsque ces substances sont employées en milieu urbain, elles sont massivement entraînées par ruissellements vers les cours d'eau. C'est particulièrement vrai à Tulle compte tenu de sa topographie et de la part importante des surfaces entretenues qui sont imperméables et sur lesquelles les ruissellements sont facilités.

Le Foyer du Jeune Travailleur *cultive son jardin*



Terii, Emilie, Franky, Patrick, Sylvain avec José Ribeiro et Georges Soustre animateurs au FJT de Tulle.

Pour qui ne le saurait pas encore, le Foyer du Jeune Travailleur de Tulle a pignon sur rivière dans le quartier de Souilhac, pour la partie hébergement et restauration associative, et quai Gabriel Péri pour la partie formation et insertion professionnelle.

A Souilhac, le bâtiment qui a été restauré en 2002 accueille une cinquantaine de jeunes gens qui résident à Tulle un temps limité, pour raison de travail, de formation ou d'études.

Le dynamisme du FJT Tulliste est particulièrement notable et de nombreuses actions et animations, notamment dans le domaine du développement durable, sont mises en œuvre régulièrement par l'équipe d'animation (*).

Georges Soustre animateur socio-éducatif et toute l'équipe du FJT ont proposé cet automne aux jeunes résidents de travailler un des lopins de terre des jardins ouvriers de Virevialle.

Délicatement situés entre Maison de quartier et espace collinaire sur lequel on peut contempler à souhait de magnifiques bois de châtaigniers, 180 m^2 à défricher attendaient les jeunes gens.

Terii, la Tahitienne, Emilie, Franky, Patrick, le maraîcher, et Sylvain se sont donc transformés en jardiniers. Dans un premier temps, il a fallu prendre la bêche et retourner une terre qui ne l'avait pas été depuis de nombreuses années : c'est dur ! Et c'est pentu… très pentu. Aucune importance, la terre est aujourd'hui retournée et l'a sûrement été dans la plus grande bonne humeur, vu l'équipe. Il a fallu aussi, là ce sont les filles qui l'on fait, tailler un laurier qui avait profité de l'abandon pour prendre ses aises. Il est si beau et si accueillant maintenant avec sa nouvelle coupe que les jeunes jardiniers pensent y aménager une petite table entre les premières grosses branches. Pendant le bêchage, Georges, qui ne loupe aucune occasion, les a renseignés sur le ver blanc cocooneur de larve de hanneton, sur la pollinisation, sur la récupération d'eau par inertie ou sur le lézard vert à ne surtout pas effrayer. Le lézard vert est d'ailleurs devenu un ami. Ici, évidemment tous les traitements seront bio et l'arrachage de la mauvaise herbe se fait à la main (encore un coup de monsieur Georges).

Lézart vert et tuyau d'arrosage

Une autre vertu du travail du jardin, et non des moindres, est le lien social qui se créé comme nous le précise l'animateur : « Les jardiniers voisins nous ont accueillis à bras ouverts. Ils conseillent les jeunes dès qu'ils le peuvent. Ils nous aident aussi. Récemment, nous devions brûler toutes les coupes de taille du laurier et des ronces. Quand, nous sommes arrivés, c'était fait… C'est vraiment ce que je souhaitais en montant ce projet, non seulement initier les jeunes au travail et au respect de la terre mais aussi créer des liens entre générations et entre habitants. Nous avons créé trois ateliers sur cet espace : un atelier cabanon avec des matériaux recyclés, un atelier jardin bio avec cultures en rotation : plantes à graines, plantes à racines et fleurs et un atelier détente, où l'on peut imaginer des rencontres pique-nique et des dégustations des légumes et des fruits qui seront produits. Bientôt nous allons planter nos premiers légumes, mais aussi des fraisiers, des framboisiers… Le but est également que les jeunes soient le plus autonomes possible et qu'ils viennent ici quand ils le souhaitent et quant ils le veulent, même si l'éloignement du FJT ne facilite pas toujours cela. Nous avons un partenariat vraiment exemplaire, que je souhaite souligner, avec Leclerc, monsieur Markovich qui est entré à fond dans le projet et qui nous donne non seulement des conseils en culture bio mais aussi tout un matériel qui nous est très utile : brouette, outillage et tuyau d'arrosage ».

Vous pouvez retrouver des nouvelles du FJT en consultant leur journal sur le site de la ville **www.ville-tulle.fr.**
Différentes actions sont prévues, dont le projet de création d'une maquette de zones humides avec l'espace jeunes de la ville et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN)

Foyer du Jeune Travailleur de Tulle
3,5 rue Pauphile
05 55 26 75 33
http://fjt.tulle

5e Marché des Initiatives locales

Quelles solutions locales *face au désordre global ?*



Le 5e Marché des Initiatives Locales se tiendra dimanche 6 juin, de 9h à 13h, au marché couvert de la Gare à Tulle.
Plus de 40 participants sont attendus. Ils proposeront des produits locaux issus de l'agriculture biologique ou de l'agriculture dite durable ainsi que des produits du commerce équitable.

Le Marché des initiatives Locales est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de débats entre le public des « consom'acteurs » et des artisans, des commerçants, des associations ou des collectivités, qui tiennent à mettre en actes les valeurs éthiques qui les animent.
De nombreuses animations sont proposées :
- Exposition sur les circuits courts avec un quizz (Réseau Agricultures Durables)
- Exposition sur les pesticides, leurs impacts et les alternatives, quizz (Corrèze environnement)
- Jeux pour petits et grands enfants avec Voilco Aster,
- Le « Grand Don » – dons et échanges d'objets à faire sur place (SEL Le croissant)
- Atelier danses trad./folk (Réseau d'Echange de Savoirs)
- Atelier brico-vélo (Réseau d'Echange de Savoirs)
- Bourse d'échange de plants
- Exposition et sortie ornithologique (Ligue Protectrice des Oiseaux)

La veille à 20h, au Cinéma Palace de Tulle, se tiendra une projection/débat du film documentaire de Coline Serreau « Solutions locales pour un désordre global » …un sujet tout à fait en phase avec celui du Marché des Initiatives locales qui se veut être une vitrine des initiatives prises par les acteurs locaux en matière de production, de consommation et de démarches éthiques, responsables, durables et solidaires.

Renseignements :
Fédération Corrèze Environnement
2, rue de la Bride
05 55 25 76 33 – 06 13 88 27 31 – correzeenvironnement@free.fr
Service développement durable
Ville de Tulle - 25, Quai Gabriel Péri
05 55 21 77 03 – 06 86 15 03 14
francois.bourdarias@ville-tulle.fr

Rencontre *avec Claudine Barradèle*



Claudine Barradèle avec François Bourdarias en charge du développement durable à la ville et de la coordination du Marché des Initiatives Locales.

Claudine Barradèle et son époux Yvan ont toujours été actifs dans le domaine de la solidarité internationale et se sont préoccupés toute leur vie de justice et d'injustice. Avec la retraite qui est arrivée, le temps libre s'est logiquement transformé en temps très occupé, qu'ils ont mis à la disposition des autres et notamment de l'association ALAD. L'association ALAD est très présente au Mali, dans des villages près de Bamako où elle a permis de construire des écoles, de creuser des puits, de créer un centre de santé, entre autres. « Mon mari et moi nous rendons plusieurs mois par an au Mali. Nous sommes accompagnés d'autres bénévoles qui apportent leur technicité et leur savoir-faire pour aider ces africains qui sont très pauvres et très démunis. Des étudiants dans tout domaine, des élèves infirmières, des médecins d'Echo sont régulièrement là bas. Un technicien de Véolia va nous suivre prochainement pour apporter ces compétences dans le domaine de l'eau. L'eau est vitale et elle manque cruellement. Et puis quand elle est là, elle a souvent été souillée et véhicule des maladies très graves. Notre but est d'aider ces populations sans assistanat. Nous les avons aidées à favoriser le maraîchage, à mettre en place des techniques d'irrigation pour la saison sèche. Nous développons le commerce équitable, notamment avec des groupes de femmes. Elles sont demandeuses, elles nous proposent des projets et nous les aidons à les concrétiser notamment par le biais de microcrédits. Elles font des sirops, des confitures, des fruits séchés qu'elles vendent sur place et que nous apportons ici pour vendre notamment sur le Marché des Initiatives Locales de Tulle, mais aussi sur les marchés de Noël, sur des marchés africains en France. Récemment certaines d'entre elles nous on demandé de les aider à réaliser un projet de confection de pâte d'arachide. Le but est qu'elles deviennent indépendantes.
Je veux dénoncer ici un scandale que l'on ne dénoncera jamais assez et que l'on constate chaque jour : les africains sont spoliés régulièrement de leur terres, de leurs biens, de leurs richesses. Et l'or et le coton qui leur appartiennent continue d'enrichir des pays déjà très riches. C'est ce que l'on appelle du vol manifeste ».

Si vous souhaitez retrouver l'association, ne pas manquer le Marché des Initiatives locales à Tulle.
Vous pouvez également adhérer, aider, parrainer des enfants.
ALAD, sur le Porche – 19100 Aubazine
alad.mali@free.fr – http://alad.mali.free.fr

A Tulle, le sport
c'est SeniOrs

A Tulle le Sport c'est Senior propose aux Seniors de s'initier en douceur à différents sports : tir à l'arc, sarbacane, randonnée, natation, gymnastique
Rendez-vous au Centre Culturel et Sportif avec les éducateurs sportifs de la ville, tous les mardis de 10h à 11h30.
Renseignements : 05 55 20 21 27
Education.sport@ville-tulle.fr

Les 15 et 16 mai, l'académie Xaolong organise un stage Wushu (kung fu, sanda, Tai chi chuan avec la venue d'un maitre Shi huan June, moine de la 34e génération du Temple de Shaolin.
Ce stage est accessible à toute personne, à partir de 9 ans, pratiquant un art martial.
Inscription : 40 Maurice Caquot ou en téléchargeant sur
http://academie-xiaolong-tulle.wifeo.com
Caroline o'Reilly – 06 28 46 05 42



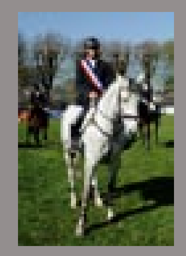
Vivre le Sport ensemble

GET... *tonique*



Les femmes et les hommes de la GET, entendre Gym d'Entretien Tulliste, pourraient nous donner l'exemple à bien des titres. Au niveau de la dynamique associative déjà puisqu'ils représentent plus de 200 adhérents et au niveau sportif ensuite parce que… Essayez un peu de les suivre sur le tapis et vous verrez : abdos, abdo fessiers, cuisses, lombaires, reabdos, travail à l'élastique avec des pressions différentes…
L'association entre dans sa trentième année d'exercice et reste toujours aussi tonique. Trois groupes se retrouvent : les femmes, les hommes (un peu moins nombreux mais néanmoins très assidus) ainsi qu'une section troisième âge. Les exercices au sol, évolutifs permettent de travailler les muscles mais aussi le souffle. Toutes les parties du corps sont sollicitées en douceur, mais vraiment sollicitées ! Et puis tout le monde on convient, entre deux exercices, il s'agit aussi de papoter, se retrouver ou prendre des nouvelles des uns et des autres. Sportifs affirmés et sportifs plus débutants se retrouvent avec beaucoup de plaisir. Toujours pour le plaisir, des sorties pédestres, une séance de danse country hebdomadaire, des séances d'aqua gym sont également proposées
Les séances ont lieu soit au dojo, soit au CCS et salle Marie Laurent.
GET
Présidente Armelle Pfeffer
Séances pour les femmes
Lundi 14h-15h et 18h15-19h15
Mardi 8h45-9h45 et 18h30-19h30
Jeudi 12h15-13h15, 14h-15h et 18h30-19h30
Vendredi 9h-10h et 19h-20h
Séance pour les messieurs
Le jeudi de 18h30 à 20h
Licence annuelle : 80 euros pour les femmes, 70 euros pour les hommes et 46 euros pour la section 3e âge
06 30 11 16 99





Après une 12e place au Championnat du Monde en 2009, Gilles Bordes remporte le Critérium de France à Pompadour en selle sur Orion de Cavalhac (Photo Grafic Photo)

A fond l'été à Tulle !


Les éducateurs de la Ville au service des jeunes

Les actions mises en œuvre par la ville pour les jeunes Tullistes s'articulent en priorité autour du centre de loisirs du Chambon et de l'espace jeunes.
Situé dans un environnement exceptionnel, le Chambon propose des activités aux enfants toute l'année et notamment pendant la période estivale.
L'équipe du service jeunesse de la ville a concocté un programme éclectique et dynamique pour cet été et qui va intéresser pratiquement toutes les tranches d'âges. Entre activités au centre de loisirs, sorties culturelles, séjours sportifs, stages multi-activités, voyage en Allemagne… Impossible de s'ennuyer cet été à Tulle !

L'embarras du choix

Pour les enfants nés de 1998 à 2002



- Séjour à Voutezac du 5 au 9 juillet (mini moto, course d'orientation, kayak, baignade)
- Séjour équitation à Segonzac du 26 au 30 juillet
- Séjour à Argentat du 2 au 6 août (bana bana, kayak, aquarando, escalade)
- Séjour à Saint Cyprien du 16 au 20 août (optimiste, baignade)
- Stages à thème (volley, pêche, kayak, tennis, motricité, escalade, capoeira, boxe, escrime, activités manuelles, handball, raid aventure)


Photo Mathilde Fraysse

Pour les enfants nés de 1993 à 1997

- Stage multi-activités à Vinça (66) du 5 au 9 juillet (canyoning, hydro speed, kayak de mer)
- 2 jours avec nuitée sur Tulle les 15 et 16 juillet (VTT, initiation vol libre)
- 2 jours avec nuitée à Voutezac les 20 et 21 juillet (via ferrata, orientation)
- 2 jours avec nuitée au Coiroux les 27 et 28 juillet
- Stage de surf à Hossegor du 1er au 7 août
- 2 jours avec nuitée les 10 et 11 août à Argentat (bana bana, rando aquatique).

Espace Jeunes



L'espace jeunes de la ville propose des activités, des sorties, des moments de rencontres pour tous les jeunes à partir de 11 ans et ce toute l'année
Situé dans l'enceinte du Centre Culturel et Sportif, il met également à disposition des enfants des équipements de loisirs : baby foot, accès internet, jeux de société, billards,…
Agnès Pachery, responsable de ce lieu invite également à des parcours culturels et des sorties pédagogiques et pourra vous aider également à concrétiser un projet d'animation ou d'atelier.

Espace jeunes
Centre Culturel et Sportif
36 avenue Alsace-Lorraine
05 55 20 21 27
Espacejeunes.tulle@orange.fr

Tulle *à Leipzig*


Une partie de l'équipe Corrézienne qui travaille à l'organisation du séjour Leipzig.

En collaboration avec le centre Eau Vive St Augustin, l'espace jeunes Egletons, le centre de loisirs de Saint Viance, les Francas, et l'espace jeunes de Tulle, 13 jeunes Corréziens de 14 à 17 ans vont se rendre cet été à Leipzig invités par le Kinderfereinigung. Sur place, ils vont retrouver des jeunes allemands, tchèques et polonais sur le thème rassembleur « garder le souvenir et dessiner l'Europe de demain »
Au programme, des visites culturelles, des visites du souvenir mais aussi des activités ludiques et des soirées thématiques permettant la découverte de chaque pays.

Le chèque Tempo

pour les familles aux revenus les plus modestes,

Pensez-y !

Le chèque tempo s'adresse à tous les jeunes Tullistes de 6 à 25 ans, suivant un critère de revenus des familles dont le barème est disponible au CCAS. Il permet l'accès à une pratique régulière d'une activité sportive ou culturelle.

Pour en savoir plus
CCAS
Maison de la solidarité
3e étage – 25 quai Gabriel Péri
05 55 21 73 18
ccas@ville-tulle.fr

Plus de renseignements sur les loisirs d'été à Tulle – 05 55 20 21 27 – www.ville-tulle.fr

Championnats de France

de rugby scolaire

filles et garçons

Brive, Tulle et Malemort les 18, 19 et 20 mai 2010

Après Treignac pour le canoë kayak, Pompadour pour les mondiaux de tennis, Argentat en 2008 pour le VTT, Tulle et Brive en 2009 pour le Volley Ball, les villes de Tulle, Malemort et Brive accueilleront pendant trois jours , les 18,19 et 20 mai 2010, les championnats de France scolaires de rugby, catégories minimes filles et minimes garçons.



La désignation de ces trois villes pour organiser cette compétition n'est pas le fruit du hasard, dans la mesure où le département de la Corrèze fait preuve d'un dynamisme particulier. L'équipe organisatrice a donc souhaité éclater les sites pour mettre en valeur notre département.
Premier département de l'académie de Limoges en nombre de pratiquants, la Corrèze est également au top au plan National en pourcentage d'élèves licenciés à l'UNSS (5705 en 2008-2009).

Cette dynamique s'appuie sur 56 Associations Sportives présidées par l'ensemble des chefs d'établissements corréziens, et encadrées par 130 professeurs d'éducation physique et sportive, qui mettent toutes leur énergie et leurs compétences au service des élèves, lors d'entraînements en semaine et de compétitions le mercredi après-midi.

Le championnat de France de rugby 2010

32 délégations (16 féminines et 16 masculines) venant de toutes les académies du territoire et de l'outre mer disputeront le titre de Champion de France dans les catégories minimes filles et garçons (moins de 15 ans).
La compétition s'ouvrira le mercredi matin à 9h à Tulle (stade Cueille) pour les féminines, et à Malemort (stade Raymond Faucher) pour les garçons.

A l'issue de cette journée de compétition, vers 16h, 8 équipes féminines et masculines auront décroché leurs billets pour les ¼ de finale qui se disputeront le jeudi 20 mai à la plaine des jeux des Bouriottes et sur le Stadium de Brive, à partir de 9h, tandis que les équipes éliminées pour le titre joueront des matches de classement.
La compétition se terminera en apothéose le jeudi après midi au stadium de Brive à partir de 13h30, où après les ½ finales et les matches de classement pour la 3e et 4e place, se joueront les titres de Champion de France garçons et filles. A noter que le début de l'après-midi sera marqué par une animation rugbystique réalisée par les classes des écoles primaires (de 12h à 13h30) au stadium de Brive.
A Brive, Tulle ou Malemort venez les encourager !

Leonardo
et le Centre de formation des apprentis

Au même titre qu'Erasmus pour l'enseignement supérieur, Leonardo est un programme de coopération européenne en matière d'éducation, de formation et d'apprentissage. Pour le CFA de Tulle, Leonardo permet de favoriser chaque année la mobilité des apprentis et finance des départs dans toute l'Europe avec à chaque fois un triple objectif : perfectionner la langue, favoriser les échanges, enrichir la formation.



Pour Alexandre et Adrien, jeunes apprentis pâtissiers le perfectionnement dans leur futur métier passe par l'Europe. Cela fait déjà plusieurs années que le CFA de Tulle manifeste une propension certaine à la bougeotte et avec lui ses bienheureux jeunes apprentis.

Alexandre et Adrien sont apprentis pâtissiers, le premier en BTM 2e année (Brevet Technique des Métiers), le second en première année. Pour l'un comme pour l'autre la pâtisserie est une véritable passion et aller s'enrichir de l'expérience des autres dans d'autres pays que la France, une opportunité à ne surtout pas laisser passer. Les deux jeunes gens ont effectué récemment un séjour au Portugal où ils ont pu découvrir les spécialités du pays en boulangerie et pâtisserie. Comme le souligne Michel Caillard, directeur adjoint au CFA, ces voyages peuvent permettre quelquefois d'aller encore plus loin. « Ainsi nous avons de jeunes apprentis qui sont partis récemment à Manchester dans un hôtel 5 étoiles et dont les directeurs m'ont dit souhaiter leur proposer un contrat. Les Français dans ces métiers gardent une belle côte et le sérieux de nos apprentis permet de telles propositions ».

Si les bourses Leonardo permettent la prise en charge du voyage et de l'hébergement des étudiants, il convient de préciser que les liens tissés notamment dans les cadres des jumelages tullistes et avec les comités de jumelages tullistes facilitent les contacts et souvent l'hébergement sur place. Des séjours réguliers sont organisés vers l'Allemagne, la Pologne, la Grande Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et également la Suisse (hors Leonardo).

Pour en savoir plus www.leonardodivinci - www.cfa13vents.com



Les infirmières
au CFA Bâtiment

Pour la 8e année, Le CFA des métiers du bâtiment de Tulle a reçu les élèves infirmiers de l'IFSI. Il s'agit, dans le cadre du forum de santé publique co-financé par la Mission Interministérielle de parler ensemble des dangers de la drogue, de l'alcool et du tabac.

Les étudiants infirmiers ont préparé différents supports dont une pièce de théâtre, une parodie de jeu télévisé, des panneaux informatifs afin de sensibiliser les jeunes aux risques de certaines addictions. Les discussions ont été riches et les thèmes abordés très variés allant des conséquences produites par les drogues ou l'alcool sur l'organisme humain, jusqu'à la législation en vigueur et les risques encourus dans la vie civile et professionnelle. Il a été question également de « tordre le cou » à certaines idées reçues comme : « fumer, j'arrête quand je veux », « fumer du cannabis n'a jamais mis en échec scolaire » ou encore « le tabac, ça détend ».

Cette rencontre inter-jeunes, très certainement porteuse, sera évaluée à double titre d'une part par les élèves infirmiers eux-mêmes : quel impact de cette journée sur le comportement des jeunes apprentis ? et d'autre part dans le cadre de leur cursus de futur soignant puisque cette intervention au CFA validera une partie de leur parcours étudiant.



Le Club Agora de Tulle soutient l'association « Vaincre les maladies Lysosomales »

Le club Agora de Tulle s'associe à l'association VML afin de lutter contre les maladies lysosomales. Une maladie lysosomale est une maladie neurodégénérative de l'enfant et de l'adulte, en rapport avec le fonctionnement anormal d'une des enzymes contenues dans le lysosome. La lutte contre ses maladies est l'action phare du Club Agora sur 2 ans et correspond également aux 20 ans d'existence de l'association VML. Le 29 mai prochain, le tour de France de VML s'arrêtera à Tulle à l'invitation des femmes de l'association tulliste. Le matin, place de la cathédrale, il y aura une vente de livre et de plants de Ginko biloba. L'après-midi, au Coiroux, dès 13 heures le Golf s'associera, avec des compétitions, des initiations, une randonnée pédestre et à 17 heures, un parcours découverte ornithologique. La remise des prix se fera à 19 heures.

Le club Agora de Tulle regroupe des femmes venues de tous horizons qui veulent s'investir pour les autres, il est la suite logique du Lady Circle. Plusieurs actions sont initiées au bénéfice d'associations caritatives dont l'épicerie sociale de Tulle, les traumatisés craniens, l'accueil de la prison,…

Pour en savoir plus ou pour vous associer à la lutte contre les maladies rares, appelez le 05 55 27 15 99 ou le 05 55 26 73 73

Expression libre

Majorité municipale

Une société qui ne se préoccuperait pas de ses enfants…

Une société qui ne se préoccuperait pas de ses enfants commencerait par négliger leur éducation. Elle considèrerait cela comme n'étant pas prioritaire et supprimerait dans un premier temps un grand nombre de postes d'enseignants. Des dizaines de milliers, de l'école primaire au lycée. Ainsi à Tulle, par exemple, sans la mobilisation des enseignants et des élus, une section BTS aurait été fermée à la rentrée 2011.

Elle considèrerait dans un deuxième temps que la formation de ses enseignants n'a aucune importance, elle supprimerait les IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) et surtout ne verrait pas l'utilité de l'année de professionnalisation des futurs enseignants, qui leur permet d'appréhender concrètement leur métier et de l'apprendre. Elle considèrerait également que certains enseignements sont anecdotiques : l'art ou l'éducation physique par exemple.

Elle dirait que les écoles maternelles, que l'on cite par ailleurs partout en exemple en Europe comme modèles de socialisation et d'intégration des enfants sont devenues inutiles ; par différents chemins et sans vraiment le dire, elle tenterait alors de les supprimer.

Enfin, elle s'attaquerait à la petite enfance en diminuant la qualité des accueils des infrastructures (crèches, assistantes maternelles) et en faisant du taux de remplissage le critère premier : plus d'enfants par m^2, c'est logiquement plus rentable ! Dans ce domaine également la formation du personnel encadrant ne serait plus prioritaire.

Une société qui se conduirait ainsi se mettrait elle-même en péril et condamnerait pour longtemps la sécurité et l'avenir de ses enfants.

Opposition municipale

L'opposition n'a pas voté le budget de la ville de Tulle : ce n'est pas une simple opposition de principe et ce n'est pas non plus parce que les dépenses de fonctionnement vont subir une augmentation du montant des indemnités des élus… de la majorité (+ 7% de 2008 à 2010).

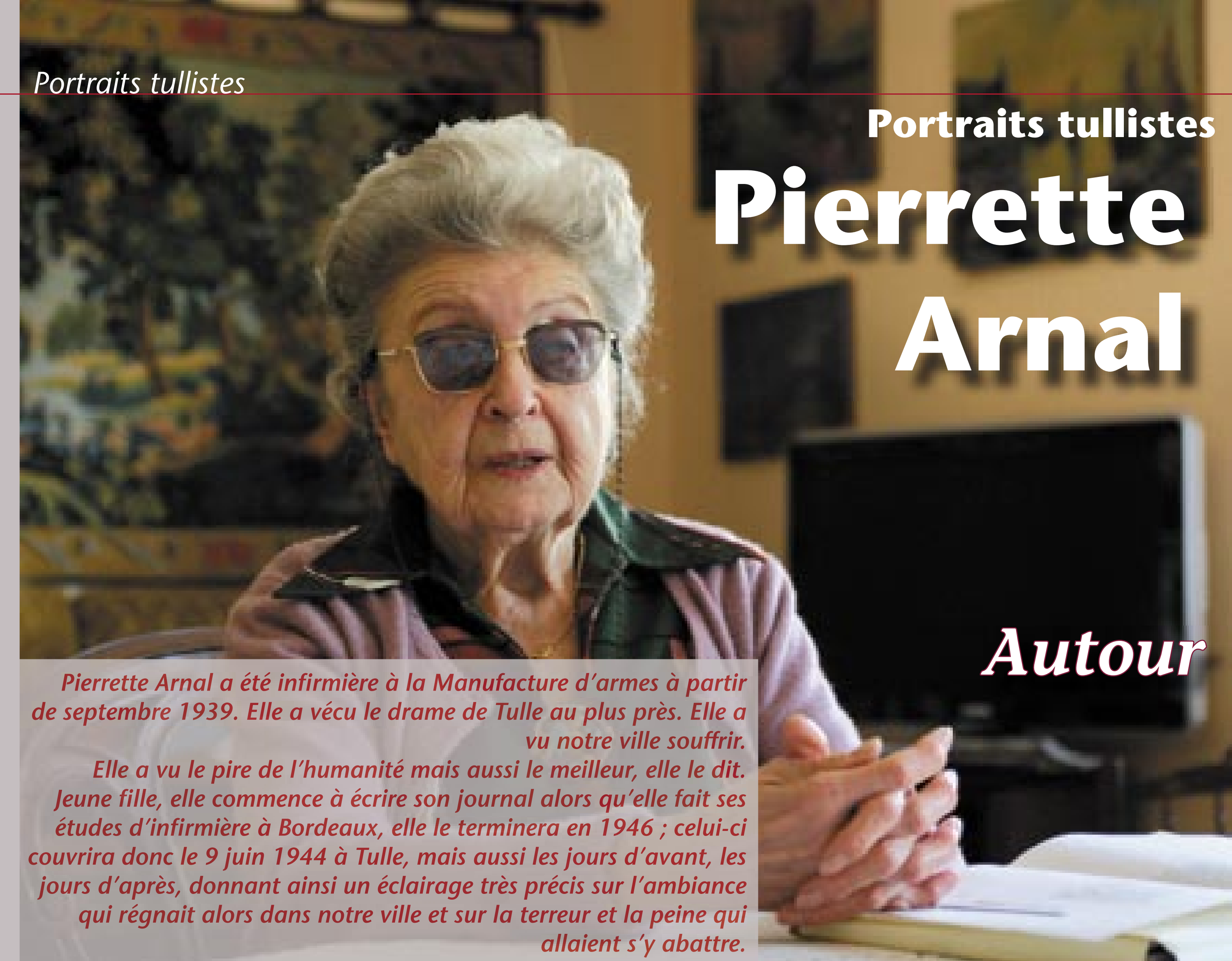
La dette est élevée et la ville n'a pas engagée depuis des années les moyens d'une politique plus dynamique !

N'ayant pas vraiment d'idées la gauche locale, départementale, régionale et nationale crie au désengagement de l'Etat : FAUX.

L'Etat a toujours été présent ; sans l'Etat toutes les réalisations et rénovations dont les tullistes se satisfont à juste titre n'auraient pas été menées ! A Tulle comme ailleurs c'est le redémarrage de l'activité économique qui permettra de lever les incertitudes.

Mais lorsque l'Etat ou les collectivités interviennent c'est avec l'argent du contribuable ne l'oublions pas, alors quand le maire de tulle dit merci à François Hollande pour le financement de la rénovation de la toiture de notre mairie c'est plutôt aux Tullistes qu'il devrait dire merci car il s'agit bien de leurs impôts…

La révision des politiques publiques n'a pas pour but de désengager l'Etat mais au contraire de rationaliser ses interventions ; on ne fonctionne pas avec les moyens d'aujourd'hui comme autrefois ! L'ensemble de la classe politique d'ailleurs souhaitait depuis longtemps une telle réforme mais bien sûr et par pure démagogie la gauche n'osait rien faire, comme d'ailleurs pour les retraites, comme d'ailleurs pour la question de la suspension des allocations familiales en cas d'absences injustifiées et répétées à l'école : dans leurs discours les politiques devraient responsabiliser les citoyens et non les considérer comme de simples bulletins de vote !



Portraits tullistes

Pierrette Arnal

Autour

Pierrette Arnal a été infirmière à la Manufacture d'armes à partir de septembre 1939. Elle a vécu le drame de Tulle au plus près. Elle a vu notre ville souffrir.
Elle a vu le pire de l'humanité mais aussi le meilleur, elle le dit. Jeune fille, elle commence à écrire son journal alors qu'elle fait ses études d'infirmière à Bordeaux, elle le terminera en 1946 ; celui-ci couvrira donc le 9 juin 1944 à Tulle, mais aussi les jours d'avant, les jours d'après, donnant ainsi un éclairage très précis sur l'ambiance qui régnait alors dans notre ville et sur la terreur et la peine qui allaient s'y abattre.
En 1985, elle décide de travailler à la publication de la période qui intéresse l'histoire tulliste, parce que cela peut être nécessaire à la mémoire de la ville mais aussi pour rendre hommage aux 18 garde-voies fusillés le 7 juin 1944, aux 99 suppliciés pendus le 9 juin 1944 et aux 101 otages arrêtés le 10 juin 1944.
Portrait Tulliste d'une personne très belle, très lumineuse qui possède une vitalité et une acuité exceptionnelles .

Quelle est la première image que vous voyez, quand vous êtes à l'extérieur de la ville et que vous parlez de Tulle ?
Je peux dire que je vois le Tulle de mon enfance. Je le vois encore aujourd'hui quand je me promène malgré les constructions modernes. Je revois les collines vides également. Quand j'étais à Bordeaux ou en Algérie, c'est également ce Tulle qui me venait à l'esprit. Dans la rue de la Barrière, je ne peux m'empêcher de voir les boutiques des sabotiers et les sabots accrochés.
Mais cela me plait également de constater comme la ville a embelli et comme elle s'est améliorée ces dernières années.
Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment tulliste (adoré ou détesté) laquelle prendriez-vous et pourquoi ?
Je ne pourrais pas prendre une grosse pierre. Je prendrais une toute petite pierre de la cathédrale. La démolition de la cathédrale a été une horreur. J'aimerais bien retrouver une pierre de l'abbatiale disparue. Il se dit que les plus grosses pierres ont servi pour les écluses et d'autres pour le premier séminaire qui est devenu le bâtiment Marbot… J'aimerais bien le savoir. Je suis très attachée à cette cathédrale et je suis extrêmement fâchée quand je pense que plus personne ne connaît le nom de Guillaume Revèrède qui l'a dessinée ou celui de Monsieur de Lamirade qui a conçu les remparts de la ville. Ce sont les habitants qui ont construit les remparts et ils devaient également les entretenir.
J'ai été récemment très contrariée en entrant dans la cathédrale. Le plafond du dôme a été repeint semble-t-il et je ne retrouve plus la tête du loup que j'aimais tant regarder.
Une odeur Tulliste ?
L'odeur du moisi dans les vieilles maisons qui vous prenait où que vous soyez dans l'Alverge, dans la Barussie ou la Barrière dès que vous ouvriez les portes. L'odeur du salpêtre était partout, toute l'année, sous les porches, dans les couloirs, dans les maisons. Je me souviens également des parfums de la lessive qui bouillait. Aujourd'hui, il n'y a plus ces odeurs ou alors c'est plus dur de les attraper, peut être à cause des voitures.
Un air de musique lié à Tulle ?
Quand j'étais petite je jouais du violon. Plus tard, je ne suis jamais allée au bal. La musique que je retiens est une musique religieuse. Il s'agit plus exactement des musiques et des chants religieux que j'ai entendus à l'Institution Sévigné où j'ai été scolarisée à partir de trois ans. Je garde des souvenirs merveilleux de mademoiselle du Sablon, ma première maîtresse qui m'emmenait prier au lieu de faire la sieste que je détestais. Ces Ursulines sécularisées nous enseignaient une discipline douce. Mon grand-père était anti-clérical mais il avait dit à une des sœurs quand maman m'attendait : « si c'est une fille, je vous la donnerai… ». Et voilà ! Je les ai vraiment aimées même si sous Pétain, elles ont suivi le dictat de l'Eglise et de l'Evêque de Tulle et ont repris le voile. Plus tard, elles sont restées présentes dans ma vie, quand j'ai attendu mon fils. Elles ont également su que j'ai failli être arrêtée, elles ont eu peur pour moi.
J'ai le souvenir de la Marseillaise aussi que l'on chantait, même dans cette institution religieuse.



Didier Jean et Zad

du 9 juin 1944

Ecrivains, peintres, musiciens, Zad et Didier Jean n'ont pas connu le drame de Tulle, pour raison de jeune âge, entre autres. Les deux artistes Parisiens, quand ils arrivent dans le département, entendent parler du 9 juin 1944. Ils questionnent, mais n'ont pas souvent les réponses à leurs questions. « A Argentat, on n'en parlait pas ». Arrivés à Tulle, on leur explique et ils comprennent rapidement combien ce drame est présent et reste infiniment douloureux pour les Tullistes. Ils suivent les commémorations et se disent aussi que ce serait bien d'expliquer aux enfants ce qui s'est passé exactement le 9 juin 1944 à Tulle.

On a dit : « un jour on le fera ». Mais comment le faire ? Là est aussi la question. Lors d'une résidence d'auteurs à Bourges le principe apparaît, comme une illumination : ce sera l'histoire d'un petit garçon qui aurait dû naître mais qui ne naîtra jamais, parce que ce jour-là son papa, au lieu de rencontrer sa maman et de tomber fou amoureux d'elle, croisera la division Das Reich. « Nous en avons parlé avec Pierre Diederichs et avec Janine Picard qui nous ont encouragés».

« C'était écrit comme ça » alterne ce qui aurait dû être et ce qui a finalement été.

Portraits Tullistes de deux artistes sensibles et magiques

Quelle est la première image que vous voyez, quand vous êtes à l'extérieur de la ville et que vous parlez de Tulle ?

Zad : Nous parlons toujours de Tulle avec passion. Nous sommes très chauvins ! Tulle est notre ville même si on n'y vit pas. Ce qui nous attachent ici, ce sont d'abord les gens. C'est vraiment pour eux que nous avons fait « c'était écrit comme ça ».

Mais si l'on doit prendre une image concrète, ce sera celle de la tour, telle que nous l'avons détournée pour la carte de vœux du maire de l'année dernière. Elle n'est pas belle, mais cela ne compte pas. Vous le savez bien, c'est la beauté intérieure qui compte.

Didier : Et puis, il y a la nouvelle médiathèque aussi. C'est fabuleux !

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment Tulliste (adoré ou détesté) laquelle prendriez-vous et pourquoi ?

Un temps…

Didier : faut vraiment être Tulliste pour répondre à cette question. Pas facile !

Zad : et puis ce n'est pas dans nos habitudes de prendre… Bon, on va dire les escaliers, en souvenir de toux ceux qui ont dû y user leurs fonds de culotte en les descendant et peut être aussi les briques rouges de la Manu qui ressemblent aux briques rouges de notre maison que nous finissons de construire à Albussac.

Une odeur tulliste ?

Zad : l'odeur du marché...

Didier : une odeur que je n'aime pas trop : celle des popcorns au cinéma. Elle peut même me gâcher une partie du film. J'adore le Palace, mais les popcorns, non !

Zad : les odeurs de légumes, de fromages…

Didier : hm, hm… je vois dans quels coins tu vas !

Un air de musique lié à Tulle ?

Par un ami, on a redécouvert récemment une compilation d'une musique Pop Turque. Nous travaillons avec cette musique en ce moment. C'est un disque qui porte, qui emmène.

Et puis il y a ce souvenir extraordinaire d'Arnaud Méthivier sous le chapiteau des Nuits de Nacre.

Regards dans la Tourmente

Les éditions de la Veytizou asso (les droits d'auteur sont versés au profit des lauréats du Prix de la Résistance de la Corrèze)

C'était écrit comme ça

2 Vives Voix Editions

www.2vivesvoix.com

Les Amis de l'Orgue et de la Cathédrale *en collaboration avec les Concerts du Cloître*

proposent deux concerts de soutien à des créations sur le grand orgue de la cathédrale :

Le 12 juin *à 20h30*

Un concert accompagne la présentation du CD sur Bach enregistré par Michaël Matthes sur le grand orgue de la cathédrale,

Le 13 juin *à 17 heures*

Une création de Roger Steptoe (organiste Uzerchois) avec Graham Aschton (trompettiste américain qui a joué pour l'investiture du président Obama) et Emmanuel Hocdé (professeur d'orgue au CRD).

Avec l'ensemble Carmina

Samedi 12 juin *à 20h30*

Amphithéâtre du Conseil Général

Musique de la Renaissance Espagnole « Ensaladas » de Matéo Flecha
Avec orchestre de 7 musiciens

Réservation et Renseignements :
05 55 27 13 36

Jeudi 20 mai *à 20h30*

Théâtre de Tulle

Ensemble « Musique Oblique » - Dvorak et Brahms

Renseignements :
05 55 93 31 27 – 06 08 60 92 11

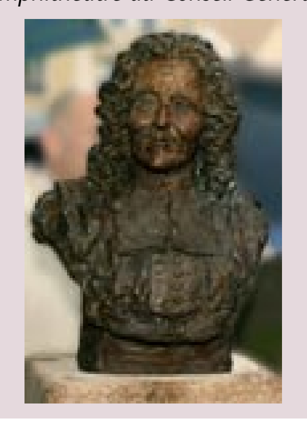
Les Amis du Musée du Cloître *et du Vieux Tulle*

vous convient à la remise du IIe prix Baluze

Prix européen d'histoire locale

Mercredi 12 mai *à 20 h*

Amphithéâtre du Conseil Général



Musée *des Armes*

1 rue du 9 juin 1944 - 05 55 26 22 15



Du 1er mai *au 31 octobre*

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 13h et 14h à 18h30 et le 1er dimanche de chaque mois
Ouvert les 8 mai, 14 juillet, et le lundi de Pentecôte
Fermé le 1er mai, le jeudi de l'Ascension
Fermeture hebdomadaire le mardi

Exposition *temporaire*

Jusqu'au dimanche 27 juin 2010

Les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle : 10 ans

Exposition temporaire sur les 10 ans de l'association Les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle (APAT). Histoire de l'association, présentation de ses missions, donations conséquentes au Musée des Armes, aide et accompagnement aux visites, atelier de restauration.
10 ans de complicité entre les anciens de la Manu et la municipalité de Tulle.

Exposition *permanente*

Le Musée des Armes propose un panorama de l'histoire de l'armement, des fabrications françaises et étrangères, avec une priorité accordée au patrimoine industriel tulliste : des armes à silex de différents types et modèles avant 1822 dont une platine « made in Tulle » de 1693 (ca), des armes à percussion, des armes à aiguille, des armes à répétition, des armes automatiques, des armes blanches, de nombreux accessoires… Une richesse des collections, un ensemble de références uniques.

Nuit *des Musées*

Samedi 15 mai de 19h à minuit

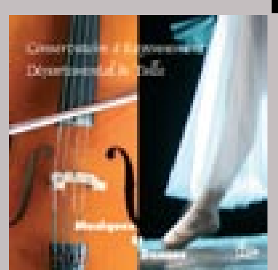
Exposition temporaire « Les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle : 10 ans ».
10 ans et 1 mois de l'APAT en présence des anciens de la Manu.

Gala de danse
Eve y danse

Les 25, 26 et 27 juin - Théâtre des 7 Collines
Association Danses et Spectacles – 25 quai Gabriel Péri – 06 73 90 41 39

Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique et de danse de Tulle

Réinscriptions *2010-2011*



La fiche d'inscription 2010/2011 est à retirer au secrétariat du Conservatoire.
Toute réinscription 2010-2011 remise après le 15 juin 2010 fera l'objet d'une étude en fonction des places disponibles.
C.R.D. - Centre André Malraux - 36 Avenue Alsace Lorraine - BP 142 - 19004 Tulle Cedex
Tél. 05 55 20 39 95 / Fax 05 55 20 69 22
Mail : conservatoire@ville-tulle.fr



Programmation Mai-Juin

Plato TV «Yézémed Yébaèd»
Film musical de Leïla Morouche
Mercredi 12 Mai à 20h
Entrée Libre
En collaboration avec Peuple et Culture, en présence de la réalisatrice

Aptizermix # 36 : Open DJ's
Jeudi 13 Mai de 19h à 22h
Entrée libre

NOUVEL R. + LILEA NARRATIVE + 100SON [HIP-HOP]
Samedi 15 Mai à 20h30
Tarif : en location 9 euros/adhérent 7 euros/sur place 12 euros

FELOCHE + TRIO COMBI [CHANSON CAJUN & POESIE RADICALE]
Jeudi 20 Mai à 20h30
Tarif : en location 9 euros/adhérent 7 euros/sur place 12 euros

THEE OH SEES + GATECHIEN + THE CRACBOOMS [ROCK GARAGE-POP ROCK]
Samedi 22 Mai à 20h30
Tarif : en location 9 euros/adhérent 7 euros/sur place 12 euros

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
Samedi 5 Juin à 20h (début du concert à 20h30)
Entrée Libre

Aptizermix # 37 : DJ CLICK
Jeudi 10 Juin de 19h à 22h
Entrée libre

CHAPELIER FOU + DILEMN + JESSIE EVANS + BRAIN DAMAGE
Soirée de Clôture
Vendredi 18 juin à 21h
Tarif : en location 12 euros/adhérent 10 euros/sur place 15 euros





Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22
Code APE : 751 A - **N° SIRET :** 211 927 207 000 12
N° de commune : 272
Internet : http://www.ville-tulle.fr
e-mail : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures
le samedi, permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE*mag* n°64
Bulletin municipal d'information - Mai/Juin 2010
Tirage : 10 700 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2010
Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 42
Directeurs de publication : Bernard Combes, maire
Jean-Louis Soulier, maire-adjoint
Rédaction : Agnès Gameiro-Delteil
Maquette : Mathieu Morel
Photos : Frank Barrat-Arnal



Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - *Imprim'Vert*
Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées
Distribution : La Poste



Bravo le VTN !

Rugby, volley… Tulle n'en finit pas d'être la ville la plus sportive de France !
Les volleyeuses du VTN sont ici entourés par de jeunes fans inattendus venus de l'école primaire de Saint Germain les Vergnes et par l'équipe administrative du CCS.
Bravo pour la montée en Pro B.